

## Assemblée des marchands à Dijon

lun 24/06/2019 - 16:23



La rencontre des marchands de presse servis par le dépôt de Dijon a rassemblé, le 18 juin dernier, une quarantaine de personnes à Lux.

En préambule, Florent GRUET, président de la délégation, assisté de Marc KOUSI, ont expliqué les changements concernant la délégation régionale Nord Est de Culture Presse, suite au **redécoupage territorial** de la France en 4 grandes zones. Chaque délégation locale couvrant une zone de diffusion liée à un dépôt de presse, et non plus un département.

### ***Loi Bichet : les modalités de l'assortiment***

C'est bien sûr le projet de réforme de la distribution de la presse qui a fait l'objet d'une présentation détaillée. Au coeur des enjeux, **la plus grande marge de liberté accordée au marchand pour gérer son linéaire**. Comme l'a souligné Jean-Luc JOFFIN, président de délégation régionale Nord Est, les modalités pratiques ne sont pas connues à ce jour : l'**assortiment** des titres agréés par la Commission Paritaire (identifiés par un numéro de commission paritaire dans l'ours de chaque publication) doit faire l'objet d'une **négociation inter-professionnelle** dans les 6 mois suivant la promulgation de la loi, attendue pour la fin de cette année.

### ***Distribution***

Sur le plan local, la mise en place du portail diffuseurs **Presstalis** par le dépôt est attendue avec impatience par le réseau de façon à disposer d'informations et d'outils plus pertinents pour gérer leur activité presse. M. Martin, le responsable réseau de la région Rhône-Alpes de Presstalis, a mis l'accent sur l'importance de la formation pour doter les repreneurs de magasins des

connaissances et compétences indispensables. Il a également souligné l'impact négatif des réductions de linéaire presse dans la mesure où celles-ci s'accompagnent rarement d'une limitation des livraisons.

### ***Les partenaires à l'honneur***

Les représentants de la messagerie **MLP**, des éditeurs **Lagardère**, **Keesing** et Guy **Hachette** et de l'enseigne **NAP** ont également participé à cette assemblée.

Florent GRUET a ensuite donné la parole au représentant du quotidien local - **Le Journal de la Saône et Loire** - qui appartient au groupe Ebra. L'occasion aussi de souhaiter une revalorisation significative des commissions appliquées aux suppléments locaux qui font l'objet d'une bonne exposition dans les linéaires.

En ce qui concerne le **PMU**, l'accent a été mis sur la nouvelle politique de fidélisation des turfistes traditionnels et la mise à disposition, désormais gratuite, du mobilier aux points de vente.

M. Pourtier, du cabinet **Fiducial**, est intervenu sur les mesures gouvernementales prises en soutien aux commerçants mis en difficulté par les mouvements sociaux. Le chargé du partenariat de la **MACIF**, partenaire historique de Culture Presse, a présenté en avant première le futur contrat d'assistance juridique - avec une prise en charge à hauteur de 16 000 euros des frais de justice - qui sera commercialisé à un tarif ultra compétitif de 60 euros par an.